



## **Jeudi 9 Avril 2015 : grève interprofessionnelle Postiers-postières EN GRÈVE dans la rue !**

**A La Poste, comme dans tous les secteurs, nous sommes frappés de plein fouet par la politique d'austérité et de régression sociale. Le plan stratégique de La Poste est inacceptable avec son lot de suppressions d'emplois, de réorganisations incessantes, de flexibilité, de dégradations des conditions de travail, d'inégalités d'accès aux services publics (notamment fermetures/transmutations de bureaux de plein exercice..).**

### **STOP aux réorganisations et aux suppressions d'emplois !**

La politique de diminution systématique des coûts, la recherche effrénée de gain de productivité, des méthodes de calcul qui ne tiennent absolument pas compte de l'activité réelle des établissements a comme conséquence une dégradation des conditions de travail ;

A La Poste cela se traduit par :

- Une atteinte à l'intégrité physique et morale de tous les personnels
- Des diminutions d'emplois
- Des réductions d'horaires
- Des fermetures de bureaux
- Une dégradation des conditions de travail
- Des déplacements accrus
- Des organisations inadaptées
- Des guichets surchargés
- Une augmentation des incivilités
- Des objectifs commerciaux toujours plus élevés
- Des tournées déséquilibrées et infaisables,
- Une absence de reconnaissance
- Une stagnation de nos salaires et rémunérations

Cette logique purement comptable et libérale doit être combattue par tous les postiers pour défendre nos emplois et nos conditions de travail de demain, aussi le 9 avril exprimons nous pour :

- ⌘ L'augmentation de la valeur du point Fonction Publique
- ⌘ L'augmentation des salaires
- ⌘ Une réelle prise en compte de nos activités
- ⌘ Une valorisation à sa juste valeur des nouveaux services
- ⌘ Des emplois qualifiés et en nombre pour assurer pleinement nos missions
- ⌘ Remettre les personnels au centre des projets
- ⌘ L'amélioration des conditions de travail
- ⌘ Le respect de l'équilibre vie professionnelle/vie privée
- ⌘ Le maintien et le renforcement des médecins du travail
- ⌘ Le maintien et le renforcement des attributions des CHSCT